

INFOS SDIS

LOIRE

N° 59 - 1^{er} trimestre 2011 ÉDITION SPÉCIALE

www.sdis42.fr



*La modernisation du corps départemental :
un pari gagné !*

SDIS 42 LOIRE
EN RHÔNE-ALPES
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

La revue du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Président du Conseil
d'administration
du SDIS de la Loire

Le mot du Président

Peu de structures sont capables, comme les SDIS, de pouvoir mobiliser en un temps record autant de moyens humains et matériels. Cette réactivité permet au préfet et aux maires de pouvoir assurer efficacement les secours auprès de nos concitoyens.

Avec la loi de départementalisation, les missions des SDIS se sont élargies, les services et les équipements se sont modernisés, le système de secours a été rendu homogène sur tout le territoire. Pour autant, les sapeurs-pompiers ont gardé intacte leur proximité avec le terrain et avec les communes.

Dans un contexte économique difficile, le SDIS a su allier maîtrise des coûts et gestion efficace de ses moyens pour que les collectivités territoriales qui en assurent le financement, n'en subissent pas les conséquences financières.

C'est cette collaboration efficace, gage d'un service public responsable et de qualité, que je souhaite saluer car elle permet de veiller au mieux à la sécurité de tous les Ligériens.

Le mot du Directeur

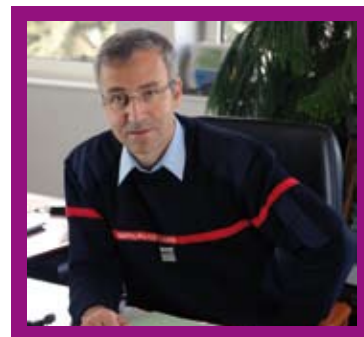
Nous avons souhaité vous présenter, à travers ce document, tout le travail accompli ces dix dernières années. Grâce à l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques, nous avons offert aux sapeurs-pompiers et personnels du corps départemental des conditions de travail optimales. Nous avons ainsi doté la population de la Loire d'un service d'incendie et de secours moderne et efficace.

Le pari que nous avons lancé était d'ampleur. Je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que ce pari est gagné. D'autres défis à relever nous attendent désormais.

En premier lieu, nous allons renforcer la proximité entre l'état-major et les centres d'incendie et de secours. Car ce sont bien les centres, tous les centres, qui sont à la base de notre organisation. Nous allons également poursuivre le développement du volontariat avec une véritable politique de promotion et de sensibilisation. Nous devons continuer à nous appuyer sur cette richesse et cette complémentarité entre sapeurs-pompiers volontaires et professionnels pour garantir un maillage territorial fort permettant une réponse opérationnelle rapide.

Enfin, nous devons rester à l'écoute des besoins et des évolutions tout en gardant le cap de la maîtrise de nos budgets et de nos fonctionnements, pour être toujours plus performants et pour répondre aux exigences opérationnelles.

En cela, je sais pouvoir compter sur votre dévouement et votre professionnalisme pour améliorer encore la qualité des secours qui sont sollicités toutes les douzes minutes dans la Loire et même au-delà.



Colonel René DIES

Directeur départemental
des services d'incendie et
de secours de la Loire
Chef de corps départemental

SOMMAIRE

Éditos	p.2
Introduction	p.3
Les interventions	p.4
Le métier	p.5
Les équipements	p.6-7
Les finances	p.8
La performance et la qualité	p.9-10
Perspectives	p.11
En quelques chiffres	p.12



INTRODUCTION

Pendant longtemps, la commune a été l'échelon de référence pour l'organisation des secours. La loi de départementalisation du 3 mai 1996 puis la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 ont permis d'harmoniser le système de fonctionnement en matière d'incendie et de secours à un niveau départemental jugé plus pertinent. Les moyens humains et matériels jusqu'alors dévolus aux communes, ont été transférés aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Dans la Loire, le Conseil d'administration qui assure la gestion du SDIS est formé de 29 membres dont 22 élus représentant le Conseil général, les communes et les intercommunalités compétentes en matière d'incendie et de secours. Il est présidé par le Président du Conseil général ou son représentant.

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours dirige le corps départemental des sapeurs-pompiers, comprenant les 72 centres d'incendie et de secours, les 12 compagnies et l'état-major. Au niveau opérationnel, ce sont le préfet et les maires qui disposent de l'autorité de police administrative et qui sont chargés de la mise en œuvre des moyens d'intervention du SDIS.

Au SDIS de la Loire, la départementalisation a entraîné une série de mesures visant à rendre homogènes, adaptés et efficaces les services de secours sur l'ensemble du territoire, en ville comme en zone rurale.

En dix ans, les sapeurs-pompiers ont été transportés dans un nouveau monde qu'il a fallu construire ensemble. Il vous est présenté dans les pages qui suivent.



Revue trimestrielle du SDIS de la Loire - 1^{er} trimestre 2011 - N° 59 - Édition spéciale

8, rue du Chanoine Ploton - BP 541 - 42007 Saint-Étienne Cedex 1

Tél. : 04 77 91 08 00 - Fax : 04 77 91 08 05 - Site Internet : www.sdis42.fr - Courriel : direction@sdis42.fr

Directeur de la publication : M. Bernard Philibert

Responsable de la rédaction : Commandant Gilles Cornaire

Réalisation et mise en page : Cendie Verdeau, Véronique Simon

Crédits photos cellule audiovisuelle SDIS 42 : Jean-Jacques Moulin, Jean-Christophe Duillon, François Perrot, Stéphane Faveyrial, Matthieu Abrial, Pascal Burner, David Walher, Vincent Raby, Loïc Sybelin, Sébastien Perrier, Xavier Roche, Antoine Marduel, Véronique Simon

Impression sur papier recyclé : Reboul - Dépôt légal : avril 2011 - N° imprimeur : 1265 - Tirage : 5000 exemplaires.

LES INTERVENTIONS

Sous l'autorité du préfet, le SDIS a rédigé un schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) visant à évaluer les risques à couvrir dans le département, à attribuer des objectifs opérationnels et à dimensionner les moyens pour atteindre ces objectifs.

La qualité et les délais d'intervention améliorés

- L'ensemble du territoire départemental a été numérisé sur cartographie pour faciliter l'itinéraire des secours et identifier les établissements à risque afin de préparer la meilleure réponse opérationnelle. Plus de 2 000 plans sont actuellement en service dans les casernes et 150 plans d'établissements répertoriés (ETARE) ont été réalisés.
- Le SDIS de la Loire a centralisé et spécialisé la réception des appels de secours afin d'harmoniser les procédures d'engagement des équipes d'intervention et proposer une réponse unique et égale en tout point du territoire.
- La mise en place d'un logiciel d'alerte des sapeurs-pompiers (ARTEMIS) permet de suivre en temps réel la disponibilité des hommes et des matériels afin d'apporter la réponse opérationnelle la plus rapide possible.
- Chaque sapeur-pompier, professionnel ou volontaire est désormais équipé d'un récepteur d'alerte individuel (bip).
- La gestion des interventions a été centralisée sur un centre opérationnel unique (CODIS) permettant une meilleure coordination des moyens et des situations de crise.
- Un réseau de transmission radio avec une couverture de l'ensemble du département a été installé pour relier tous les centres d'incendie et de secours avec le CODIS et suivre les interventions.



Le secours à personne renforcé

- Des véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ont été placés dans toutes les casernes et des véhicules de soutien médicalisé ont été répartis dans le département permettant aux infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires, protocolisés aux gestes médicaux d'urgence d'intervenir.
- Une pharmacie à usage interne a été créée pour l'approvision-

nement des matériels et médicaments des VSAV et des trousseaux d'interventions des médecins et infirmiers sapeurs-pompiers.

- Le partenariat avec les autres acteurs du secours médical tels que le SAMU, a renforcé la nécessaire complémentarité entre les services. Une plateforme d'interconnexion des demandes de secours a été installée permettant une approche globale des interventions.



LE MÉTIER

200 000 heures de formation sont organisées chaque année pour maintenir un bon niveau de compétence des sapeurs-pompiers tout au long de leur carrière.

Plus de souplesse...

- Les formations ont été optimisées afin que leurs durées correspondent aux disponibilités des volontaires.
- La formation ouverte à distance a été instaurée pour les cours théoriques et les acquis de l'expérience ont été pris en compte et validés.
- Les formalités papier ont été supprimées grâce à la mise en ligne du catalogue de formation sur Intranet facilitant les inscriptions, notamment pour les sapeurs-pompiers volontaires qui se connectent depuis chez eux.

...et d'autonomie dans la formation

- Les outils de formation ont été adaptés pour permettre une vraie progression pédagogique et donner la possibilité à chaque chef de centre d'organiser la formation de ses sapeurs-pompiers.
- Des mannequins de secourisme, du matériel de sport, mais aussi des appareils à fumée ont été mis à disposition dans chaque caserne.
- Des caissons feux et multi-usages ont été répartis sur plusieurs points du territoire. Un plus dans la formation par la mise en situation concrète des personnels qui peuvent ainsi être confrontés à l'incendie avant même de partir en intervention.

...pour toujours mieux s'adapter aux missions

- Le niveau de spécialisation des sapeurs-pompiers a progressé avec la création de formations opérationnelles spécialisées (FOS).

- Des formations aux problématiques nouvelles ont été proposées : violences urbaines, actes de malveillance, missions de sécurité civile en cas de gestion de crise de longue durée...
- Des outils ont été mis en place pour améliorer la connaissance de problématiques particulières ou pour porter conseil au commandant des opérations de secours : instructions opérationnelles (ITOP) et préconisations techniques (ITECH).



LES ÉQUIPEMENTS

À partir du SDACR, le SDIS de la Loire a déployé un effort constant et régulier pour remplacer les équipements nécessaires et les adapter aux risques et au territoire.

Un parc immobilier optimisé et rénové

35 millions d'euros investis en dix ans

- La plupart des centres d'incendie et de secours ont été pérennisés, même en milieu rural, afin de garantir à toute la population ligérienne une réponse de proximité.

- En dix ans, l'effort de deux programmes immobiliers a concerné 38 casernes sur les 72 existantes : 12 sont nouvelles, 8 sont en

construction et 18 ont été agrandies ou réaménagées.

- Le premier programme immobilier (1999-2005) a donné la priorité aux travaux d'urgence, de mise aux normes de sécurité et d'hygiène et de conformité à l'activité opérationnelle. Le second (2005-2012) a pris en compte les évolutions nouvelles et fonctionnelles ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans les centres.

- Enfin, le SDIS s'est doté en 2001 d'une structure adaptée pour installer l'état-major du corps départemental.



Pose de la première pierre de la future caserne de Périgneux



Inauguration de la caserne de Saint-Julien-Molén-Molette

Inauguration de la caserne de Saint-Etienne La Terrasse

La qualité de vie améliorée dans les casernes

- Toutes les casernes ont été équipées en mobilier, outillage et électroménager.

- Des vestiaires séparés hommes et femmes ont été installés dans 29 casernes.

- Des foyers et des salles de formation ont été aménagés dans 12 casernes.

- Des contrôles réglementaires permettant d'améliorer la sécurité ont été mis en place (contrats d'entretien et de vérification des installations électriques, gaz, ascenseurs, chauffage, climatisation, portails, alarmes...) et des locaux de désinfection des matériels sanitaires ont été aménagés dans 28 casernes.



Des véhicules adaptés aux spécificités des interventions

32 millions d'euros investis pour les véhicules

- Le parc automobile a été renouvelé : fin 2012, il ne subsistait plus aucun véhicule acheté sous l'ère communale.



Véhicule d'intervention en milieux périlleux

- Les véhicules polyvalents ont été développés pour mutualiser les missions sur un même camion (par exemple : lutte contre l'incendie et secours routier).

- L'acquisition de véhicules spécifiques permet de faire face aux risques particuliers (feux de forêts, risque chimique, inondations...) et d'optimiser la sécurité des intervenants.



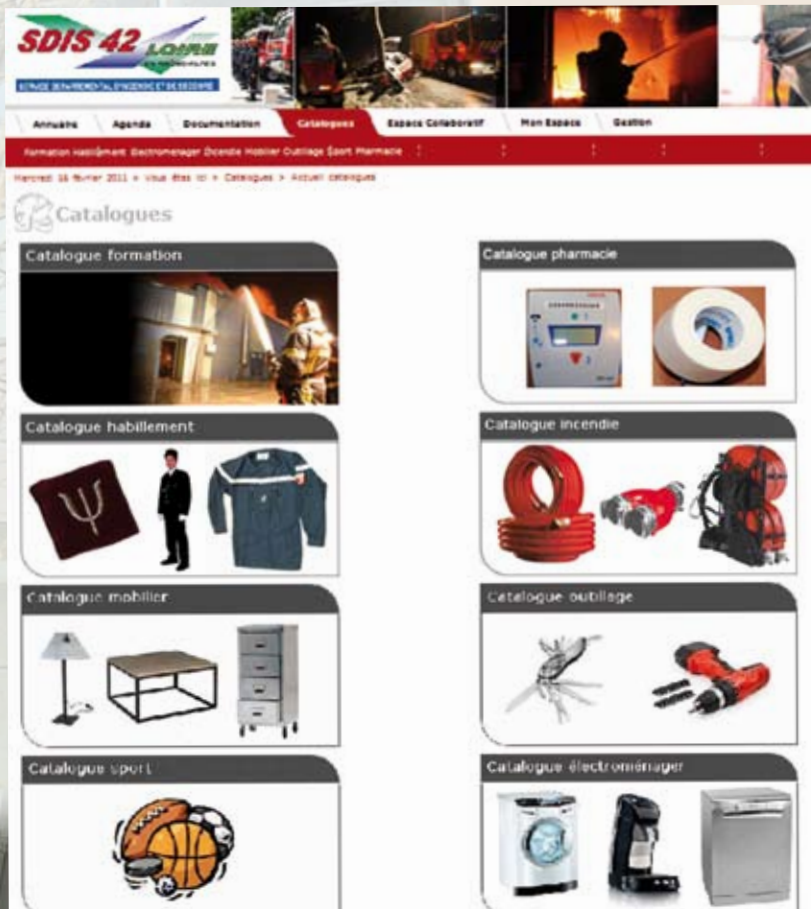
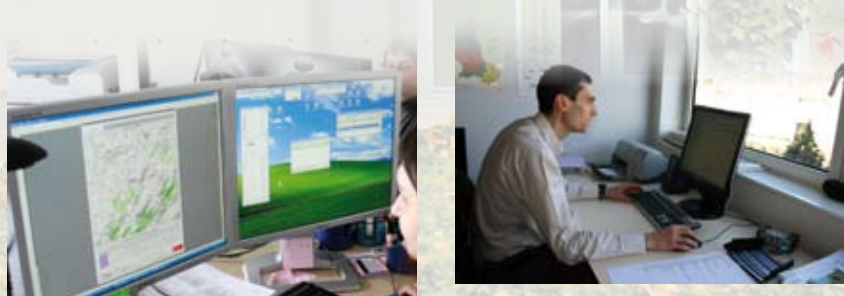
Fourgon pompe tonne secours routier

Des outils de travail communs et modernes

- Le parc informatique a été modernisé et multiplié par dix en dix ans : toutes les casernes sont aujourd'hui équipées.

- La gestion administrative informatique a été généralisée et partagée par les différents services (formation, vacations, paies, pharmacie, finances, prévention...).

- Un réseau Intranet sécurisé de partage et d'échanges d'informations a été créé. Il s'agit d'un outil ambitieux basé sur un travail collaboratif d'ampleur, visant à assurer la liaison entre l'état-major et les casernes, même celles géographiquement éloignées. Les agents du SDIS peuvent ainsi accéder facilement à la documentation (instructions opérationnelles et techniques, notes de service, formulaires...) et aux différents services proposés en ligne (formation à distance).

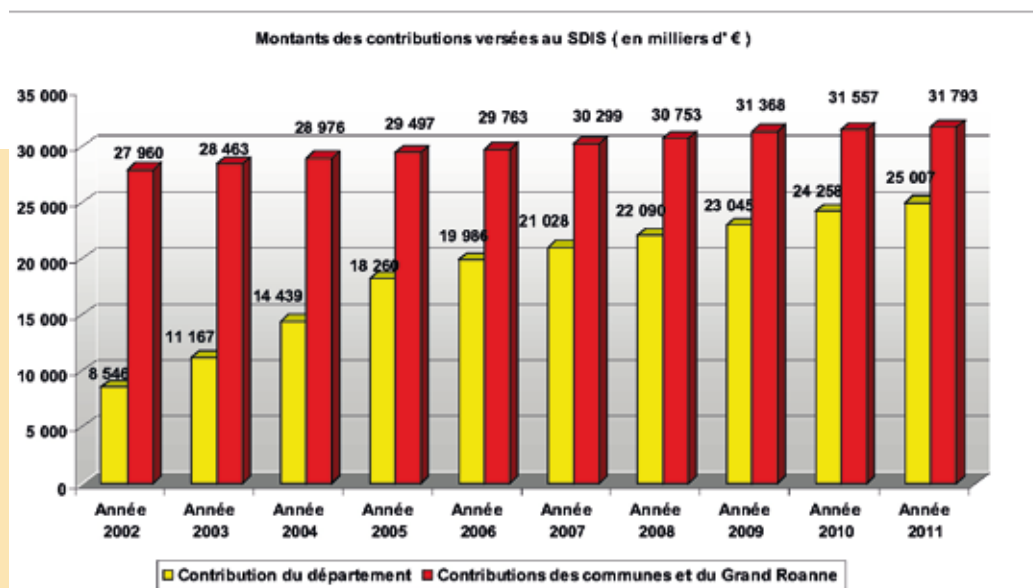


LES FINANCES

Les ressources du SDIS reposent en majorité sur les contributions des communes, des intercommunalités et du Conseil général.

Un budget maîtrisé

- Après la départementalisation qui a nécessité un effort financier important des collectivités locales, le budget du SDIS connaît une évolution maîtrisée, entre 1 et 2 %, correspondant à l'inflation.
- La participation des communes tend à être plafonnée et compensée par l'apport du Conseil général.



Une situation financière saine

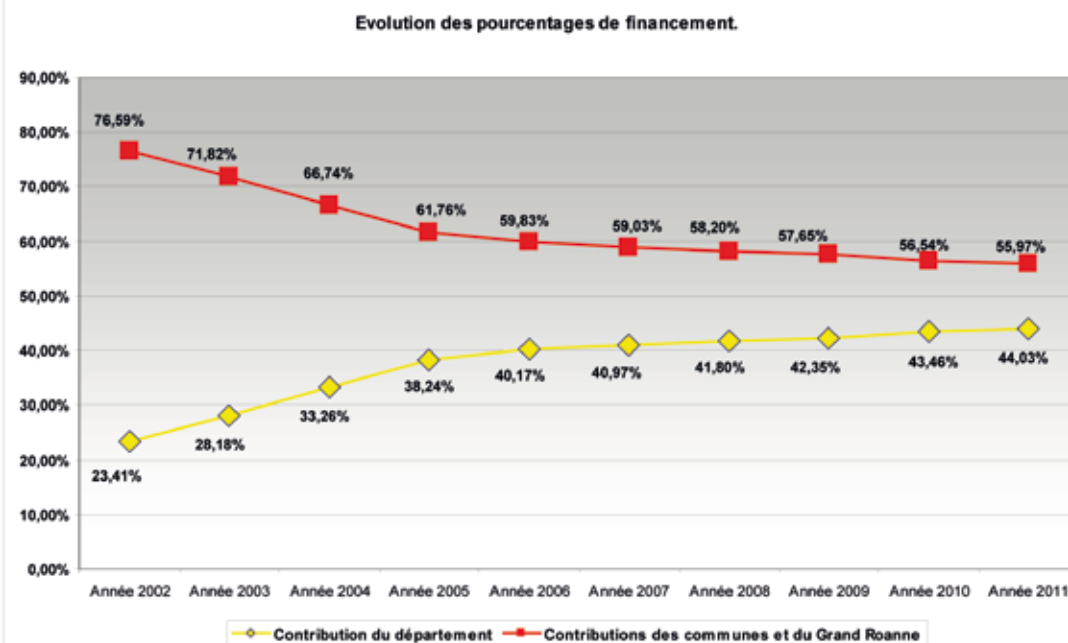
- D'importantes économies ont été réalisées en rationalisant les dépenses et en dégagant des marges de manœuvre pour l'investissement.
- Des outils de prévision, de gestion de trésorerie et de contrôle ont été élaborés.

Des coûts mieux pilotés

- Tout en conservant la maîtrise de ses budgets, le SDIS a instauré plus de souplesse et d'autonomie dans la définition des besoins et le contrôle des dépenses.
- Par déconcentration, les unités territoriales ont été dotées d'un budget pour les dépenses courantes.
- La carte achats collectivités a été expérimentée afin de permettre la réduction des coûts de gestion pour les petits montants.

La sécurité juridique de l'institution renforcée

- Toutes les procédures de marchés publics, formalisées ou adaptées, ont été mises en ligne et peuvent être traitées de manière dématérialisée.
- Les actes juridiques ont été mieux sécurisés avec un accompagnement des différents services au sein du SDIS en matière de contentieux.



LA PERFORMANCE ET LA QUALITÉ

Afin d'accroître la performance et améliorer la qualité de ses services, le SDIS de la Loire s'est doté d'outils de pilotage et de prospective dans les domaines du volontariat, de la santé au travail et du développement durable.

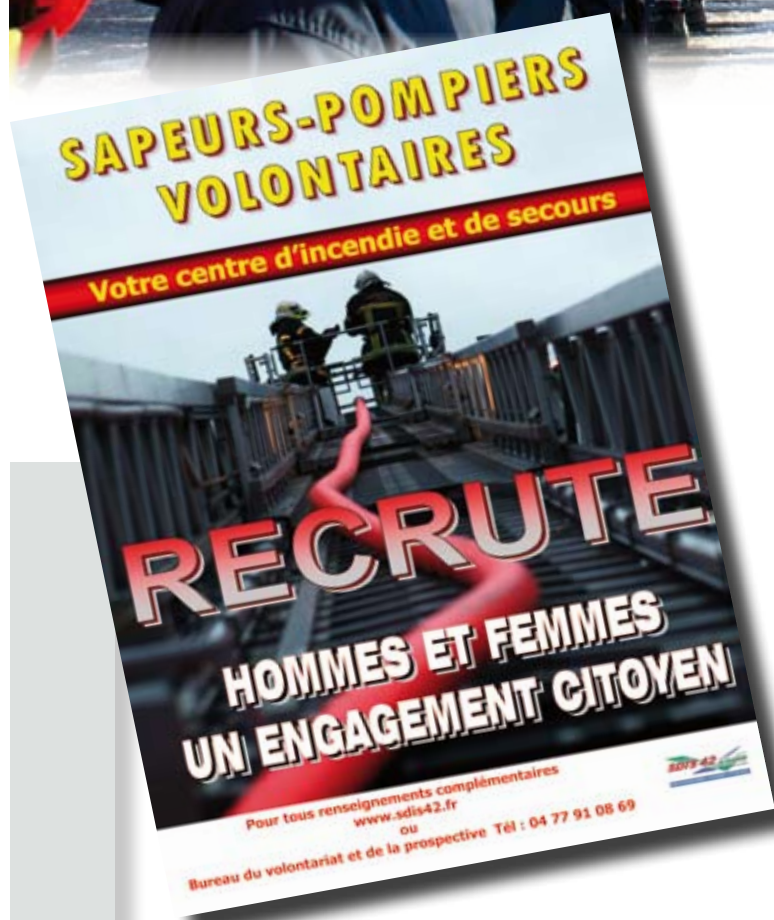
Promotion et développement du volontariat

- La départementalisation a permis une homogénéisation des procédures de recrutement, une uniformisation de l'indemnisation des volontaires, ainsi qu'une formation identique pouvant cependant s'adapter aux disponibilités des volontaires tout en prenant en compte les contraintes des employeurs.
- Un bureau du volontariat a été créé et des campagnes d'information ciblées, via différents médias, ont été lancées en vue d'attirer de nouveaux profils de volontaires.
- La reconnaissance de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires a été renforcée afin de faciliter leur insertion professionnelle :

validation des acquis et de l'expérience, délivrance de diplômes de l'Education nationale, mise en place d'une bourse à l'emploi sur Intranet...

- Une réflexion a été engagée avec les employeurs sur les moyens de rendre disponibles les salariés qui souhaitent s'engager dans cette démarche citoyenne.

- Des sections de jeunes sapeurs-pompiers ont été développées au sein de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Loire afin de transmettre la culture du secours et de la protection civile. Ces jeunes constituent un vivier pour le recrutement futur de sapeurs-pompiers volontaires.



Santé et sécurité au travail

- Un « plan pare-chocs » a été lancé afin de sensibiliser les agents au risque routier et à la sécurité routière et les former au contrôle et à l'entretien des véhicules.
- Le soutien sanitaire opérationnel a été développé pour la prise en charge des sapeurs-pompiers en opération.
- Les visites médicales d'aptitude ont été réorganisées avec un suivi plus régulier.
- Tous les sapeurs-pompiers disposent aujourd'hui de tenues d'intervention adaptées à l'exercice de leurs missions et conformes aux règles de sécurité en vigueur. Des lots d'intervention ont été créés pour les risques spécifiques.
- Le « plan cap santé » a été élaboré afin d'inciter tous les agents à la pratique d'une activité physique sportive et de prévenir les risques liés aux sollicitations opérationnelles.



Plan PARE-CHOCs Plan de Prévention Risques Routier

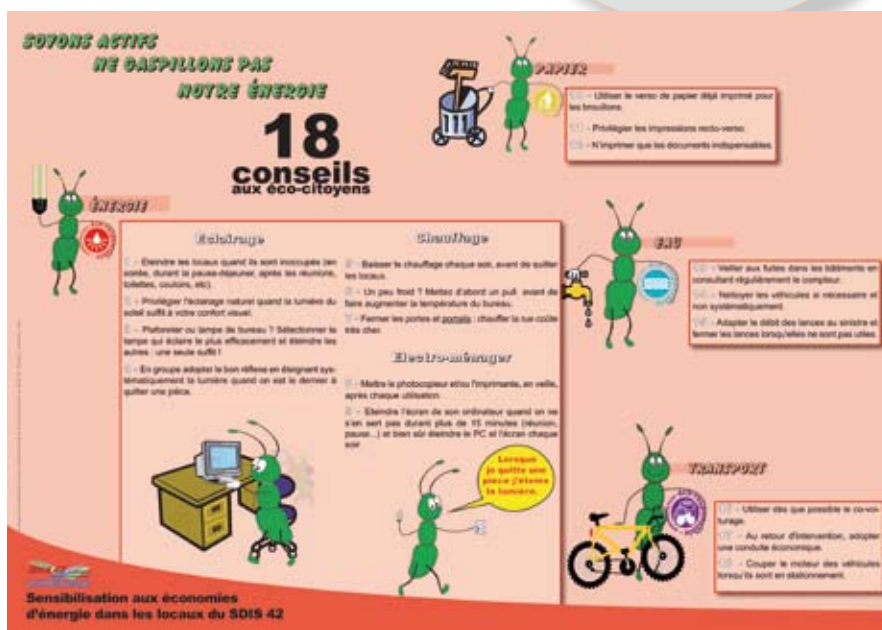


Développement durable et haute qualité environnementale

- Des actions importantes ont été réalisées pour prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux : installation de systèmes de récupération des eaux de pluie (pour le lavage des camions et des remises) ; renforcement de l'isolation thermique (portails, menuiseries extérieures, toitures, façades...) ; mise en place de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire et de toits végétalisés...
- Des campagnes de sensibilisation à la diminution des consommations énergétiques ont été menées au sein du SDIS et l'utilisation des énergies renouvelables contractualisée.

Avec notamment le certificat équilibre d'EDF pour les casernes de Saint-Julien-Molin-Molette et de Saint-Étienne-Séverine.

- Une politique éco-responsable en matière d'achat a été mise en œuvre avec une attention particulière portée au recyclage des déchets dans les offres des prestataires.



DES PERSPECTIVES

En dix ans, le SDIS de la Loire a largement modernisé ses équipements, ses matériels et ses casernes tout en maîtrisant son budget. L'organisation et la formation opérationnelles ont été modifiées pour s'adapter à la nature des risques et améliorer la sécurité et l'efficacité des interventions.

Le SDIS de la Loire doit dorénavant rechercher à améliorer sa performance et les démarches qualité liées à la sécurité de ses personnels et aux secours qu'il réalise.

Des évolutions à venir

- Une nouvelle version du logiciel ARTEMIS pour le traitement de l'alerte est en cours d'installation dans toutes les casernes. Outre le gain de temps dans la retransmission de l'alerte elle permettra d'améliorer encore la gestion de la disponibilité des volontaires, et leur apportera plus de souplesse.
- Le SDIS se dotera prochainement d'une véritable école départementale avec un équipement d'entraînement au feu pour compléter son dispositif pédagogique. Cette école constituera une vitrine de l'établissement et sera ouverte aux partenaires extérieurs.
- La dématérialisation de nouvelles procédures et la mise en place de services en ligne supplémentaires continueront d'engendrer des économies de papier et de temps et d'accélérer le traitement des demandes.
- Enfin, la refonte du site Internet visera à proposer une image moderne du SDIS capable de susciter l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires parmi nos concitoyens.



Plateau technique de l'école départementale

Une proximité accrue avec les casernes

- Une nouvelle organisation de l'état-major du SDIS a été mise en place début 2011 pour être encore plus proche du terrain. Les centres d'incendie et de secours ont été positionnés au coeur du dispositif et le temps opérationnel dans les casernes a été augmenté avec toujours plus de sapeurs-pompiers professionnels dans les centres.
- Le rôle des compagnies a été conforté pour continuer à apporter un soutien aux centres au plus près du terrain.
- Enfin, une charte des valeurs de l'établissement, axée sur la mesure de la performance et de la qualité, est en cours d'élaboration.



Le SDIS de la Loire en quelques chiffres

2 218 sapeurs-pompiers volontaires
dont 175 affectés au service de santé et de secours médical
(médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues et vétérinaires)

553 sapeurs-pompiers professionnels
dont 8 officiers du service de santé et de secours médical

99 personnels administratifs et techniques

10 volontaires de service civique

45 117 interventions

soit 124 par jour, un départ toutes les 12 minutes. La moitié des interventions concerne le secours à personne.

198 620 appels entrants au CODIS et **121 000** appels sortants
soit une communication toutes les 2 minutes 30 environ.

72 centres d'incendie et de secours, **12** compagnies et **1** état-major

600 véhicules d'intervention

Chiffres 2010



**SAPEURS-POMPIERS
LOIRE**